

Réunion plénière du Comité de Direction par visioconférence

Procès-verbal

Mardi 15 mars 2021
à 18 heures

Présidence : Christophe SOLLNER

Présents :

ARANDA Julien, BARTHEL Christel, CASANOVA Dominique, DEHLINGER Benoît, DELLA MEA Robert, GAERTNER Patrice, GOTTE Michel, GIULIANI David, GUESMIA Jamel, HESSE Patrick, HOCQUAUX Christian, HURAUULT Olivier, KIHLM Patrice, KLEIN Renée, KOENIG Hervé, MALEK Mustapha, MERULLA Vincent, MICHALSKI Edmond, PAUL Dominique, SARTORI Anthony, TAESCH Pierre, THIRIAT Bernard, VIGNERON Henri, WIRIG Michel

Invités présents : Jean-Marie BRICLOT, Jean-Louis HUMBERT et Roger LAGRANGE

Excusés :

COLOMBO Alain, DOUSEN Ali, GERARD Alain, LACOUR Christian, SERREDSZUM Cyril, Kévin KLAM, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques

Assistent :

- Emmanuel SALING, Directeur Général du DMF
- Aurélien FERRARI, Conseiller Technique régional
- Sébastien DANY, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques

Ordre du jour

1. Adoption de procès-verbaux :

- Réunion plénière du CD du 15 décembre 2020
- Réunion plénière du CD du 15 janvier 2021
- Réunion plénière du CD du 15 février 2021
- Réunion du Bureau du CD du 3 septembre 2021

Ces procès-verbaux ne faisant pas l'objet de remarques particulières sont adoptés à l'unanimité.

2. Carnet

Décès

Monsieur Robert KIRCHNER, ancien Vice-Président du club de CREHANGE-FAULQUEMONT

Prompt rétablissement

Myriam LOUIS, assistante de Direction du DMF

Didier ZAYER, président de la Commission Technique

3. Les activités des services du DMF > **Manu SALING**

La mise en place du chômage partiel variable est fonction des missions des salariés. Le personnel est en télétravail conformément à la décision du CD du 15 février 2021.

Le transfert des lignes téléphoniques du personnel vers les lignes personnelles est en cours de concrétisation.

4. Les actions techniques > **Aurélien FERRARI**

Les détections :

Après échanges entre la FFF et le ministère des sports, les opérations de détections visant à arrêter les listes d'entrée en structure « pôle » sont intégrées dans le « public dérogatoire » des sportifs de haut niveau. De ce fait le DMF a la possibilité d'organiser prioritairement des opérations de détections pour la catégorie des U13

Programme des détections à venir :

Mercredi 17 mars à MERLEBACH U13 14h à 16h

Mercredi 17 mars à MAIZIERES	U13	10h à 12h
Mercredi 17 mars à MAIZIERES	U13	14h à 16h
Mercredi 31 mars à G.A.B. METZ	U13	10h à 12h
Mercredi 31 mars à G.A.B. METZ	U13	14h à 16h
Mercredi 14 avril (à définir)	U13	14h à 16h

Organisation :

La présentation pour chaque candidat des autorisations parentales ainsi que le questionnaire COVID sont obligatoires. L'intégralité du rassemblement se déroule à huis clos. Le port du masque et la distanciation sont obligatoires dès que le joueur n'est pas en situation de jeu.

La commission des délégués a été sollicitée afin de mandater un membre sur chaque rassemblement afin d'aider au bon déroulement administratif de l'opération.

Les actions techniques en cours :

- Formation : module U11 les 18 et 19 mars
- Foot Loisir : journée à MAIZIERES les METZ le samedi 20 mars
- Labels : réunion de la commission le 22 mars ; remises à programmer en plus de celle du samedi 27 mars à AUGNY (labels féminins)
- Foot à l'école : 32 écoles soit 61 classes inscrites. Le jury départemental se réunit le jeudi 18 mars afin de choisir les classes lauréates (une production statique, une production dynamique)
- Sondage des clubs mosellans sur le foot d'animation : 52 réponses sur 91 possibles. Des contacts seront établis pour obtenir les avis des clubs n'ayant pas répondu à ce jour.

Préparation de la saison 2021-2022 : objectifs

- Accueillir un apprenti BMF.
- Réformer le suivi des 24 Sections Sportives Scolaires avec le concours administratif de Vincent GALLORO.
- Création de SSS : 5 projets d'ouverture + section futsal au collège Rabelais de METZ. Le dossier club de CREHANGE-FAULQUEMONT risque de ne pas aboutir par refus des principaux et des professeurs d'EPS des deux collèges concernés pour la saison prochaine.
- Elaborer le livret clubs : volonté de l'équipe technique et de dirigeants afin d'accompagner les clubs dans leur structuration et développement
- Poursuivre les actions transversales.

5. L'arbitrage > Vincent MERULLA et Hervé KOENIG

Comme dans d'autres domaines, la CDA attend les consignes sur la suite de la saison.

La préparation des candidats à l'arbitrage par visioconférence, a débuté, les examens se déroulant en septembre 2021.

Le Président de la CDA émet certaines inquiétudes concernant l'avenir : risque de désintéressement d'arbitres parmi les plus âgés ou les moins expérimentés

. FAI (Formation Initiale à l'Arbitrage) : 96 candidats issus de 64 clubs. Tout est annulé jusqu'en avril, en attente de décisions fédérales pour le mois de juin.

. Effectifs : il est actuellement de 555 arbitres en activité + 96 candidats soit une certaine stabilité par rapport à la saison dernière.

. Situation des clubs : 60% des clubs sont en règle, 71 clubs ne le sont pas.

. Réunion prochaine de la CRA afin de préparer l'organisation de la saison prochaine.

. Statut de l'arbitrage : un groupe de travail s'est mis en place au niveau de la FFF. Les propositions seront votées en juin prochain. Le document tend à ressembler aux statuts de la LGEF.

6. Bilan des élections fédérales > Christophe SOLLNER

. **Assemblée fédérale du vendredi 12 mars** : les propositions de modifications aux statuts et aux règlements de la FFF ont été adoptés. Le DMF devra adapter ses propres règlements à ceux de la FFF. La Commission Statuts et Règlements se chargera des adaptations qui seront proposées aux clubs à l'Assemblée générale 2021.

Les textes adoptés sont :

Statuts de la FFF : Art. 10 – Assemblée Fédérale dématérialisée

Statuts-types des Ligues et des Districts

Art. 12.5.1 – Assemblée Générale dématérialisée et possibilité ou non de donner pouvoir à un autre club

Art. 12.4 – Répartition des compétences AG / CD en matière d'adoption et de modification des textes

Divers textes (Statuts FFF, Règlements Généraux, Règlement Disciplinaire, Statut de l'Arbitrage)

Intégration de certains principes du Code Ethique de la FIFA

Règlements généraux de la FFF

Art. 23 et 36 – Objet et nom du club

Art. 39 bis et 39 ter – Refonte des notions d'entente et de groupement

Art. 59 à 61 – Création d'une licence volontaire

Art. 70 et 73 – Nouveau régime relatif au certificat médical du mineur

Art. 71 – Appareil chirurgical et acuité visuelle

Art. 106 et 110 – Nouveaux cas dérogatoires en matière de transfert international des mineurs et délai de transmission du C.I.T.

Art. 117 – Dispense du cachet mutation (précision sur un cas existant et création d'un nouveau cas)

Art. 125 – Lutte contre le dopage

Art. 139 bis – Dématérialisation des licences et Ligues d'Outre-mer

Art. 155.2 – Mixité des équipes

Art. 184 – Auditions par visioconférence

Art. 226 – Modalités de purge avec les autres équipes du club

Règlement disciplinaire / Barème disciplinaire

Art. 2.2 et 4.5 du Règlement – Tentative d'infraction / modalités d'exécution

Art. 1 du Barème – Avertissement reçu pendant la séance des tirs aux buts

Statut des éducateurs et entraîneurs du football

Nomenclature des diplômes, formation professionnelle continue, carte UEFA, entraîneur-joueur, salaire minimum

Règlement des terrains et installations sportives

Refonte globale du Règlement

Règlement de l'éclairage des terrains et installations sportives

Refonte globale du Règlement

. **Assemblée Fédérale du 13 mars 2021** : élection du COMEX de la FFF

Monsieur Noël LE GRAËT est réélu pour un quatrième mandat avec 73% des suffrages. A noter que le Grand Est y est bien représenté avec Mme Hélène SCHRUB, directrice du FC METZ, Albert GEMMIRICH, président de la LGEF et Marc KELLER, président du RC STRASBOURG.

7. Projet de PGE (Prêt Garantie par l'État) du DMF > Dominique PAUL

. Le trésorier du DMF présente un état de la situation financière actuelle :

Au 12 mars, le DMF a réalisé 60% de son budget en dépenses

50% de son budget en recettes

Soit un écart de 100 000€

Le district enregistre un déficit de subventions de 70 000€

Charges et salaires ont augmenté de 20 000€

La part des clubs non en règle s'élève à 26 000€

Si l'écart évoqué reste en état, il pourrait s'élever à la somme de 300 000€ en juin.

La souscription à un Prêt Garantie par l'État semble une hypothèse intéressante, la Caisse d'Épargne évoquant un prêt dont le montant estimé pourrait s'élever à une somme de 120 000€ à 140 000€.

A noter qu'en aucun cas le district ne pourra passer l'éponge sur la totalité des sommes dues.

. Le prêt garantie état (P.G.E.) est ouvert à tous jusqu'au 30 juin 2021. Le montant du prêt peut atteindre jusqu'à trois mois de chiffre d'affaires 2019, soit 25%. Aucun remboursement n'est exigé la première année. La structure peut décider de rembourser immédiatement le prêt, de l'amortir sur un à cinq ans supplémentaires ou de mixer les deux. Il est possible d'intégrer dans la phase d'amortissement une nouvelle période d'un an où seuls les intérêts et le coût de la garantie d'Etat seront payés, en restant dans une durée totale de prêt de six ans.

Les petites et moyennes structures qui souhaitent étaler le remboursement de leurs PGE peuvent bénéficier de taux bancaires compris entre 1% et 2,5% en fonction du nombre d'années de remboursement :

- à 1,5% pour des prêts remboursés d'ici 2022 ou 2023
- de 2 à 2,5% pour des prêts remboursés d'ici 2024 à 2026
- Coût de garantie : 0,25%

Le Président propose que le DMF prépare un dossier avec la Caisse d'Épargne Grand Est Europe pour souscrire son PGE si le besoin est établi. Le Comité de Direction donne son aval à cette proposition.

8. Sommes dues par les clubs > Christophe SOLLNER

La Commission des Finances sera réunie très prochainement afin d'étudier l'intérêt de souscrire un PGE. La problématique des sommes dues par les clubs en cette période de pandémie où les compétitions ont été arrêtées y sera également débattue.

9. Les possibilités de pratique : les infos les plus récentes > Manu SALING

La réunion du COMEX du 24 mars est très attendue : la plus haute instance du football français devrait alors se prononcer sur la reprise ou non des activités et l'avenir des compétitions de la saison 2020-2021.

En cas de saison blanche, se posera la question des montées générationnelles pour les équipes de jeunes évoluant en interdistricts et en championnats régionaux. La LGEF aura la délicate charge de régler cette question au profit des clubs. S'il était donné des possibilités de pratique une fois la saison blanche décidée, il faudrait en envisager des nouvelles modalités adaptées.

Les possibilités de pratique en vigueur ainsi que les conditions sanitaires fixées les autorisant définies par le gouvernement ont été publiés dans les médias du DMF. Toutes informations nouvelles sur ces conditions paraîtront instantanément.

10. Campagne de contact avec les clubs mosellans > Christophe SOLLNER

Afin de garder le contact avec les clubs, les membres élus des clubs du Comité de Direction auront la charge de contacter les clubs afin de dresser un état de leur situation, d'informer les clubs sur les décisions de la FFF, de la LGEF et d'apporter le soutien du DMF aux bénévoles dirigeants. Les membres du CD représentant les familles du football seront également conviés à aider leurs collègues.

Une fiche guide sera fournie à chacun et l'opération débutera dès que la FFF aura donné ses directives de fin de saison.

Les « Rencontres du président » programmées habituellement en présentiel en janvier – février sont reportées en mode dématérialisé à compter du 15 avril selon un calendrier fourni ultérieurement.

11. Les finales et manifestations du DMF > Henri VIGNERON et Manu SALING

. Les manifestations sportives

A ce jour, la DTN n'a pas communiqué sur une éventuelle annulation des « Rassemblements U11 », du FESTIVAL U13 et des Journées nationales des débutants.

Le Comité de Direction statuera définitivement sur les finales départementales lorsque les décisions visant les compétitions seront prises par la FFF. Sont concernés par cette décision : le FESTIVAL U13 des Réserves, les cinq coupes de Moselle Jeunes, les coupes de Moselle seniors, la coupe de Moselle féminine, la Coupe de Moselle Loisir-vétérain et le Trophée « Champion de Moselle »

. Autres manifestations

La remise des dotations du Challenge du Carton Bleu de de celui de la Sportivité pourrait s'organiser selon une formule par visioconférence à proposer par la Commission Communication et Événements.

Le classement du Challenge du Meilleur Club de Jeunes sera publié prochainement avec les possibilités d'appel. La remise des récompenses offertes par la Caisse d'Épargne Grand Est Europe méritera le même traitement que les challenges précités.

La formule des « Trophées arbitres-éducateurs » et celle « Talents du football mosellan » donnent entière satisfaction. Tant que les mesures sanitaires ne permettent pas ces

manifestations, il est prudent d'attendre des jours meilleurs pour les programmer sur le mode connu afin de leur donner leur sens plein.

La remise des ordinateurs aux services civiques s'effectuera lors de « micro remises » dans les clubs à l'occasion de manifestations mettant en exergue le PEF, un domaine de leur intervention.

12. Activités des commissions : compte-rendu des réunions du mois dernier > membres du CD délégués

. **Commission des délégués** (Pierre TAESCH) : « Gardons le contact entre délégués » A l'instar des délégués régionaux, une visioconférence sera organisée avec les délégués du DMF le lundi 29 Mars à 18h30. Un travail sur un rapport disciplinaire donné en amont sera corrigé collectivement avant de préparer l'avant saison prochaine.

Conseil des Jeunes (Olivier HURAUULT) : une action sur la formation des jeunes capitaines sera proposée par le Conseil des Jeunes intégrant les notions d'engagement citoyen, d'arbitrage.

La catégorie des U17 sera privilégiée du fait d'un vivier d'équipes au premier plan départemental relativement important. Les équipes féminines seront également intégrées. Les équipes évoluant en gestion district seront concernées.

Cette action consisterait davantage en une série d'actions distillée tout au long d'une saison : parcours citoyen en s'inspirant de la journée défense et citoyenneté, projet éducatif et social, fair-play, sportivité, arbitrage... en associant des personnalités emblématiques du département selon les thèmes proposés.

Commission Futsal (Jamel GUESMIA) : prévue initialement le même jour que la Comité de Direction, la réunion de la commission Futsal se réunira prochainement afin de réfléchir sur les perspectives de la saison prochaine fors des évolutions initiées par la LGEF.

Commission U11 (Sébastien DANY) : la section s'est réunie en visioconférence afin d'établir en premier lieu un contact, faire le point sur chaque secteur en attendant les décisions gouvernementales.

13. Divers.

. Distinctions :

Le District Mosellan de football entend faire reconnaître le parcours et l'engagement de ses bénévoles qui jouent un rôle considérable dans la continuité de la vie associative. Une information destinée aux clubs est publiée sur le site afin que ces derniers désireux de récompenser leurs dirigeants et joueurs (maximum trois par club) puissent remplir le formulaire idoine avant le 31 mars.

Quelles conditions requises ?

- Dirigeant(e)s : au moins 10 années d'ancienneté au service du football
- Joueur(s) : au moins 12 années d'appartenance à un même club
- Joueuse(s) ; au moins 8 années de pratique.

Une relance des clubs se fera par les canaux de communication du DMF.

Nouveauté décidée par la LFA : médaille du Jeune bénévole (16-25 ans) récompensant un lauréat par district pour son investissement reconnu dans son club. Le DMF proposera le candidat réunissant les critères d'attribution en temps et en heure à la Commission régionale des Distinctions.

. Rencontre avec l'UGSEL Moselle

L'UGSEL est l'association scolaire affinitaire de l'enseignement catholique qui, à l'instar de l'UNSS et de l'USEP, a signé une convention de partenariat avec la FFF notamment dans le cadre du Football à l'école. Pierre TAESCH rencontrera son président, Monsieur Franck GARCIA, vendredi 19 mars afin de renouer les liens qui existaient dès le début de l'action foot à l'école voici plus de 25 ans.

. Nominations d'arbitres

Les propositions de la CDA sont avalisées.

. **FLORANGE** : le CD émet un avis favorable à la fusion de l'AS FLORANGE et du FC FLORANGE.

14. Informations du président.

. Le président de la FFF a annoncé qu'il serait effectué un déblocage de 10 millions d'euros en fin de saison en vue d'une aide à la relance sous forme d'équipements, de matériel.

15. Informations du secrétaire général

- . Création d'un nouveau groupement de clubs dénommé « Académie Football de la Zorn. Il regroupe les clubs de DANNELEBOURG, HENRIDORFF, MITTELBRONN, SCHAEFERHOF-DABO et ST LOUIS. Le secrétaire général entrera en contact avec le président de la nouvelle association créée afin de lui apporter toutes les informations utiles.
- . Création du ELZANGE FC dans le secteur Sidérurgie qui prend le relais de la défunte ASC ELZANGE.
- . « Les jeudis de la reprise » : chaque semaine à partir du 18/03/21 et jusqu'à fin mai, un thème de communication, des présentations, des démos, et des solutions pour aider les dirigeants, les éducateurs des clubs à reprendre sereinement le football ! Le programme est à consulter sur Actifoot.
- . La rubrique « Règlements » du site mérite un sérieux « toilettage ». Il est préparé.
- . Commissions : des candidatures arrivent encore au président du DMF. Elles seront examinées lors de la dernière réunion plénière du CD de la saison après avis des présidents des commissions et des membres du CD attachés.
- . MOYEUVRE : un projet de fusion est annoncé entre l'UL MOYEUVRE et le l'US FROIDCUL.

16. Informations du directeur général

Partenariats

Manu SALING souligne le fait que malgré la crise sanitaire de la COVID 19, le DMF est en passe de réaliser la meilleure saison en matière de partenariat avec des responsables qui voient dans le football des valeurs qui ne sont pas uniquement liées à la compétition pure. La liste des partenaires s'allonge avec les sociétés EFFIC (formation) et KIRCHNER (informatique et bureautique)

Le mot de la fin est donné aux anciens vice-présidents unanimement satisfaits d'avoir été invités et heureux de ne pas être déconnectés de la vie du DMF.

La prochaine réunion plénière du Comité de Direction en visioconférence est programmée pour le lundi 12 avril 2021.

Pierre TAESCH, Secrétaire Général Adjoint
Henri VIGNERON, Secrétaire Général